

## LE DÉPARTEMENT ACCOMPAGNE LES TALENTS DES COLLÉGIENS DE LA CHARENTE-MARITIME !

### CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES



À l'image du Conseil départemental des adultes, le Conseil départemental des Jeunes est une Assemblée Départementale. Il regroupe des représentants élus pour 2 ans parmi les élèves de classes de 5<sup>ème</sup> des collèges publics et privés Charentais-Maritime.

Le Conseil départemental de la Charente-Maritime est à l'initiative de ce dispositif. L'opération est menée en partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Charente-Maritime et la Direction Diocésaine de l'enseignement catholique, avec l'appui de l'Atelier Canopé de la Charente-Maritime.

*Budget dédié au dispositif pour la mise en œuvre des projets => 35 000€*

**Les Conseillers Jeunes sont sensibilisés de façon concrète et active à la démocratie et à la citoyenneté dans leur cadre de vie.** Ils acquièrent des compétences et des connaissances inscrites dans les programmes des collèges. Tout au long des deux années de la mandature, les jeunes conseillers approchent de manière concrète le fonctionnement du Département et apprennent à argumenter, débattre, monter et suivre un projet jusqu'à sa réalisation. L'Assemblée Départementale étudie et réalise des projets proposés par les Conseillers Jeunes.

### NOUVEAUTÉ 2019

### PLATEFORME EN LIGNE DE RECHERCHE DE STAGE POUR LES ÉLÈVES DE 3<sup>ème</sup>

La construction de la Citoyenneté est affaire de tous !

De nombreux élèves de 3<sup>ème</sup> rencontrent des difficultés pour trouver un lieu d'accueil pour effectuer leur stage de découverte obligatoire. Ce stage peut être réalisé dans une entreprise, une association ou une collectivité aussi le Département a décidé de créer une plateforme accessible par le site web [charente-maritime.fr](http://charente-maritime.fr) proposant des offres et demandes de stage dans toute la Charente-Maritime en ligne.

Construite en partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, cette plateforme Internet sera opérationnelle dès le 1<sup>er</sup> novembre prochain.

***Le Département s'est engagé à publier 100 offres de stage !***

Avec l'opération "Stages découvertes 3<sup>ème</sup>" le Département ouvrira également ses portes aux élèves afin de découvrir les 149 métiers de l'institution et ses missions citoyennes.

### LES CADETS DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Mis en place en 2016 en partenariat avec l'Éducation Nationale et le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), le dispositif de formation des Cadets de la sécurité civile s'effectue sur trois années.

Il s'agit de permettre à un groupe de 12 élèves par collège de bénéficier de 10 séances de formation dispensées par le SDIS. Le collège s'engage à reconnaître les cadets comme assistants de sécurité lors des exercices d'évacuation ou de confinement.

Le Département finance les transports des cadets pour les visites prévues dans leur programme de formation (*Service Départemental d'Incendie et de Secours, Centres de secours...*).

Le Département a souhaité que le contenu de la formation intègre les techniques pour aider à la mobilité de personnes notamment âgées (*selon les situations rencontrées par exemple dans la rue*).

En 2018-2019, 7 collèges ont participé à ce dispositif : "Les Vieilles Vignes" de Cozes, "L'Ouche des Carmes" d'Aulnay-de-Saintonge, "Jean Monnet" de Courçon, "Jean Hay" de Marennes, "Léopold Dussaigne" de Jonzac, "Raymond Bouyer" de Saint-Hilaire-de-Villefranche et "Beauregard".

Pour la nouvelle année scolaire, une dizaine de collèges est intéressée sur la base du volontariat, des opérations de construction et/ou de restructuration des centres de secours à proximité des collèges et d'un accompagnement existant aussi bien du côté de l'Éducation Nationale que du côté du Service Départemental d'Incendie et de Secours.



### ACTIONS DE SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT

Le Département de la Charente-Maritime mène depuis plusieurs années des actions de sensibilisation à l'environnement à destination des collégiens en lien avec les nombreux Espaces Naturels Sensibles et le réseau des 14 Pôles-Nature que compte notre territoire.

Le Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles (2019-2029), voté en octobre 2018 par le Département, a renforcé ce volet pédagogique.

Tout au long de l'année scolaire, des animations sont proposées par les animateurs professionnels du réseau des Pôles-Nature. En 2018-2019, 4 500 collégiens provenant des 51 collèges de la Charente-Maritime et d'autres départements ont pu bénéficier de sorties scolaires diversifiées au sein de ces Pôles-Nature.



### ACTIONS DE SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT *Suite*

Le Département propose également, en lien avec ses partenaires, de développer l'éducation à l'environnement dans les collèges :

- 5 collèges en 2018 ont été labellisés "**Refuge LPO**". Cette démarche permet une appropriation par les collégiens de leur environnement proche. Des projets de labellisation "**Refuges chauves-souris**" de collèges sont en cours avec Nature Environnement 17.
- En 2018, la mission Espaces Naturels Sensibles s'est engagée dans le **dispositif Ecorce**, initié par le Département des Deux-Sèvres, dans le cadre de la convention signée entre Canopé, l'Académie et le Département de la Charente-Maritime. Trois sorties sont proposées à un binôme (CM2 et 6<sup>ème</sup>) dans un espace naturel à moins de 20 kilomètres de l'établissement scolaire, autour d'une démarche scientifique. L'Académie soutient cette dynamique et mobilise les établissements.
- En partenariat avec l'association OBIOS (Objectifs Biodiversités), le Département propose depuis 2017 des animations pédagogiques aux collégiens de 6 classes de 6<sup>ème</sup> du Collège Henri-Dunant de Royan afin de découvrir et d'être ambassadeurs du Marais de Pontailac, Espace Naturel Sensible.

### NOUVEAUTÉ 2019

#### LE PASS CULTURE 17



Dès cette rentrée 2019, le Département a décidé d'offrir un **Pass' Culture aux 7 000 élèves de 3<sup>ème</sup>** domiciliés et scolarisés dans un établissement public ou privé ou dans une Maison Familiale Rurale de la Charente-Maritime.

Ce **Pass' Culture 17** d'une valeur de 30 € (2 coupons de 4€, un de 10€ et un de 12€) a pour vocation d'inviter les jeunes Charentais-Maritimes à nourrir leur imaginaire par l'achat de livres, de places de cinéma, de spectacles, d'entrées à des festivals ou lieux culturels.

### UN RENDEZ-VOUS *UNIQUE EN CHARENTE-MARITIME* ATTENDU NOTAMMENT PAR NOS COLLÉGIENS ...



#### À vos agendas !

La 6<sup>ème</sup> édition de l'ATLANTIC LAN marque un tournant quant au niveau et à la variété des animations proposées. Sa fréquentation est en constante augmentation !

#### Au programme cette année ...

- La Super compétition sur Rocket League (*inscription sur atlantic-lan.com*).
- Des animations grand public gratuites : Des postes "Rétro-gaming", des jeux musicaux, Just Dance sur écran géant, de la réalité virtuelle ...
- Des nouveautés : Un stand ludo-éducatif, la construction du Phare de Cordouan sur Minecraft, une démonstration de "Cosplay" et un stand d'information sur le numérique inclusif ...

*Rendez-vous les 5 & 6 octobre prochains à La Rochelle / Maison de la Charente-Maritime*

### AIDE AUX PROJETS CULTURELS DANS LES COLLÈGES

Le Département aide la mise en place de projets culturels (spectacle vivant, art plastique, lecture, écriture, exposition...) à vocation éducative, associant des professionnels extérieurs au collège...  
Les conditions à remplir :

- Le projet doit concerner plusieurs classes d'un même établissement.
- Un projet par collège tous les trois ans.
- Le taux d'intervention du Département est de 25% du coût total du projet dans la limite d'une dépense subventionnable de 4 000 €.

#### Chiffres clés

En 2018-2019, 5 établissements scolaires ont pu bénéficier de ce dispositif.

⇒ Budget annuel : 6 000 €

### COLLÈGE AU CINÉMA



#### Objectif

"Collège au cinéma", dispositif national, est issu d'un partenariat entre le Ministère de la Culture et de la Communication (CNC, DRAC), le Ministère de l'Éducation Nationale, les Conseils départementaux et les professionnels du cinéma, exploitants et distributeurs. L'approfondissement des thématiques présentées dans les films se fait avec les professeurs, en aval et en amont des séances de projection.

#### Chiffres clés

**Le Département prend en charge 60% du prix des places et finance l'intégralité des frais de transport** des collégiens jusqu'aux 19 salles de cinéma partenaires.

⇒ Moyens mis en place pour l'année scolaire 2018-2019 : 52 250 €

Durant l'année scolaire 2018-2019 ce sont 7 654 collégiens issus de 45 établissements qui en ont bénéficié.

### THÉÂTRE AU COLLÈGE



#### Objectif

Opération en partenariat avec les services départementaux de l'Éducation Nationale qui permet aux collégiens de découvrir des œuvres théâtrales en lien avec le programme scolaire ou/et le projet d'établissement.

**Les compagnies, sont essentiellement basées dans le département**, elles présentent leur spectacle dans les collèges. Des temps de rencontre et de pratique théâtrale avec les comédiens et les metteurs en scène sont aussi vivement encouragés.

#### Chiffres clés

**Depuis 1995, le Département prend en charge 50% du coût total des représentations.**

⇒ Moyens mis en place pour l'année scolaire 2018-2019 : 20 900 €

Durant l'année scolaire 2018-2019 ce sont 3 494 collégiens issus de 27 collèges qui en ont bénéficié.

### PRIX LITTÉRAIRE DES COLLÉGIENS



Depuis 2017, la Médiathèque départementale a lancé un prix littéraire des collégiens afin de sensibiliser les élèves de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> à la littérature jeunesse contemporaine et leur permettre de développer le plaisir de la lecture.

Les participants lisent les 3 ouvrages, puis en débattent tout au long de l'année, pour ensuite désigner de façon argumentée, un lauréat. Les collégiens rencontrent également en cours d'année un des trois auteurs.

En fin d'année scolaire, la cérémonie de remise des prix donne lieu, à un temps de rencontre avec le lauréat et les collégiens participants.

### OPÉRATION "L'ENVERS DU DÉCOR"



Partenaire historique du Festival de la Fiction TV de La Rochelle, le Département y associe chaque année les collégiens en constituant un jury pour décerner le "Prix des Collégiens". Depuis l'édition 2018, le Département a étoffé son action autour de ce jury en organisant l'opération "**l'envers du décor**". Cette opération consiste, tout au long de l'année, à programmer des rencontres, des visites de coulisses de tournages et d'échanges avec des professionnels de la filière audiovisuelle afin de les préparer à devenir des jurés plus aguerris. *Cette année ce sont des élèves du collège La Fayette de Rochefort qui décerneront leur Prix le 14 septembre prochain.*

### SOUTIEN AU CONCOURS "DIRE POUR CONVAINCRE"

"Dire pour convaincre" est un concours qui s'adresse aux élèves de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, initié par l'AMOPA 17 (Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques) et co-porté par le Département de la Charente-Maritime en partenariat avec les Services Départementaux de l'Éducation Nationale, l'Université de La Rochelle et le réseau Canopé.

En 3 à 5 minutes, les jeunes doivent développer un argumentaire construit sur un thème imposé.

#### Chiffres clés

Plus de 100 collégiens issus de 13 établissements ont participé sur l'année 2018-2019. Le Département a soutenu ce concours via une aide de plus de 2 800€. Le Département accueille également chaque année la finale départementale au sein de la Maison de la Charente-Maritime à La Rochelle.



### SOUTIEN AU CONCOURS "TAPE M'EN 5 !"



Depuis la rentrée 2016, l'Atelier Canopé organise à destination des collégiens de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup>, un concours d'écriture rapide et collaboratif. En 30 mn et en équipe de 3, les élèves doivent composer une nouvelle avec 5 mots imposés.

L'objectif est la maîtrise de la langue française à l'écrit et à l'oral auquel s'ajoutent le développement de la créativité et des stratégies de travail en équipe.

Le Département soutient chaque année ce concours à hauteur de 5 000€. En juin dernier le Département accueillait la finale à la Maison de la Charente-Maritime à La Rochelle.

### CHÈQUES-SPORT

Le Département aide depuis la rentrée scolaire 2013-2014 tous les collégiens inscrits dans un collège public ou privé de la Charente-Maritime à pratiquer l'activité sportive de leur choix. Les 29 000 collégiens de la Charente-Maritime bénéficient de réductions sur leurs adhésions sportives en club ou au collège et peuvent ainsi pratiquer le sport de leur choix.

#### Réductions pour les élèves

- 5 € pour une inscription dans l'association sportive scolaire de son collège (UNSS)
- 15 € pour un collégien non boursier et 20€ pour un collégien boursier pour une inscription annuelle dans un club sportif fédéral.
- 25 € pour une inscription "Sport partagé" dans l'association sportive scolaire de son collège (UNSS).



### À PROPOS DU CHÈQUE SPORT PARTAGÉ



Il permet aux élèves en situation de handicap, accompagnés d'un élève valide, de pratiquer en binôme une activité sportive au sein de l'association sportive du collège et de bénéficier d'un équipement spécifique. Chaque élève du binôme donnera son Chèque Sport partagé d'une valeur de 25 euros à son collège qui investira cet argent dans du matériel de sport.

#### Chiffres clés dispositif "Chèques sport"

⇒ Budget annuel 2018-2019 : 157 000 €

15 000 chèques sport utilisés en 2018-2019

Nombre de clubs partenaires du dispositif : 700 clubs et 62 associations sportives des collèges.

### CHAMPIONNAT DE FRANCE UNSS



Afin d'aider les associations sportives des collèges dont une équipe s'est qualifiée pour un championnat de France dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire, une aide départementale est attribuée aux associations sportives pour leurs frais de déplacement: 50% du montant des frais de déplacement plafonné à 300 € par équipe.

#### Chiffres clés

⇒ Budget annuel 2018-2019 : 8 000 €

34 équipes qualifiées, 18 associations sportives de collège concernées : Foot, Athlétisme, Handball, Basket, Tennis, Run and Bike, Gym, Course d'orientation, Raid, Badminton, VTT, Badten, Escalade, Cross, Beach Volley, Surf, Ultimate, Echecs et Water-polo.

### TRANSPORT PARASCOLAIRE

Depuis 1995, le Département contribue à l'organisation et au financement des frais de transport des élèves des écoles maternelles, élémentaires, des collèges, d'un lycée et de trois Maisons Familiales Rurales de la Charente-Maritime à destination des "Pôles Nature" et des sites associés aux politiques départementales prioritaires. Ainsi, une vingtaine de lieux est proposée chaque année aux établissements scolaires, et le Département aide financièrement les collèges en proposant la gratuité de 3 cars pour une année et par établissement.

#### Chiffres clés

⇒ Pour l'année 2018-2019, 3 800 élèves ont été transportés grâce à ce dispositif, provenant de 42 collèges du Département pour un coût de 35 000 €.